



**Ville de Dreux**

## **Rapport sur les orientations budgétaires**

### **Budget annexe Parkings Exercice 2023**

## SOMMAIRE

1. SITUATION FINANCIERE A FIN D'EXERCICE 2022 ..... 3
2. PROJECTION FINANCIERE AU TITRE DU BUDGET 2023 ..... 4

## **1. Situation financière à fin d'exercice 2022**

Le budget annexe Parkings a été créé par le conseil municipal en 2018 afin d'autonomiser la gestion financière des parkings de la Ville.

En 2022 il enregistre 590k€ de recettes réelles de fonctionnement : l'essentiel de ses recettes provient des redevances de stationnement perçues (392k€), mais il perçoit également 17k€ de remboursement de frais, 20k€ de régularisations de charges constatées et 69k€ de subventions. Il perçoit enfin 92k€ de produits exceptionnels.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 355k€ dont 236k€ de charges à caractère général (66% des DRF), 40k€ de charges de personnel (11% des DRF) et 79k€ de charges financières (22% des DRF).

Par conséquent l'épargne brute du budget est de 234k€, soit 40% de taux d'épargne brute. Avec une annuité en capital de la dette de 126k€, l'épargne nette est de 108k€, soit 18% de taux d'épargne nette. Le budget annexe Parkings affiche de très bons ratios.

Utilisant son épargne brute, le budget annexe opère les opérations d'ordre suivantes : 324k€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et 78k€ de la section d'investissement vers la section de fonctionnement. Soit un solde de 246k€ en faveur de la section d'investissement. La section de fonctionnement affiche alors un déficit de -12k€ compensé par les reports antérieurs (+46k€).

Les 246k€ nets de virement à la section d'investissement permettent d'engranger 41k€ de dépenses d'équipements et de rembourser 126k€ d'annuités en capital. La section d'investissement affiche alors un excédent de 80k€ auquel il convient de rajouter les 258k€ d'excédents de l'exercice précédent. Le résultat global du budget en 2022 est de 67k€ hors reports, et de 371k€ reports compris.

Le stock de dette au 31/12/2022 est de 3 598 629€, ce qui est élevé par rapport aux RRF (610%) et par rapport à l'épargne brute (15,4 années de capacité de désendettement). Mais il s'agit de la logique même des activités de parking avec un apport initial en capital élevé et un amortissement de la dette relativement long qui constitue une des principales dépenses du budget.

## **2. Projection financière au titre du budget 2023**

Le budget primitif Parkings pour l'exercice 2023 affiche 647k€ de crédits ouverts en dépenses de fonctionnement. Parmi ces crédits on trouve 169k€ d'inscrits pour les charges à caractère général servant pour l'essentiel au paiement des fournitures non stockable (46,5k€), les dépenses de maintenance (33,7k€) et le paiement des taxes foncières des différents sites (47,5k€). On trouve enfin 76,1k€ d'inscrits pour les frais financiers à rembourser sur le stock de dette actuel (3,6M€) et 41,1k€ d'inscrits pour les charges de personnel (personnel affecté par la commune).

Au titre de l'amortissement des charges financière et des immobilisations, 360k€ sont transférés de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement se composent de 519k€ de redevances de stationnement, de 16,6k€ de remboursements de frais, de 77,9k€ de versement de la section d'investissement au titre de l'amortissement des subventions et de 33,3k€ d'excédents antérieurs reportés. Si les prévisions de recettes issues des redevances de stationnement sont en hausse par rapport au réalisé 2022 (519k€ contre 392k€) c'est que la ville souhaite revoir sa politique de stationnement dès 2023 en contraignant le stationnement de surface pour rendre plus attractif de stationnement en ouvrage.

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont ainsi de 647k€, équivalentes aux dépenses. Soit un complet équilibre de la section de fonctionnement.

La section d'investissement est financée par le versement de 360k€ de la section de fonctionnement ainsi que par le report de 337,6k€ d'excédents des exercices antérieurs. Les dépenses se composent de 490,8k€ de crédits pour des immobilisations corporelles, de 128,9k€ de crédits pour le remboursement en capital des emprunts et de 77,9k€ au titre de l'amortissement des subventions. Les recettes et dépenses d'investissement sont équivalentes et pèsent chacune 697,5k€.

Le budget primitif 2023 affiche donc un résultat équilibré et l'exercice se terminera avec un stock de dette de 3,47M€. Avec 282k€ d'épargne brute, le budget primitif affichera 12,3 années de capacité de désendettement.